

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

PROCÈS-VERBAL DU 24 OCTOBRE 2023

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Thérèse tenue à Amos, le vingt-quatre octobre, deux mille vingt-trois à dix-neuf heures quinze au local 3110.

PRÉSENCES

M^{mes} Catherine Ouellet, directrice adjointe
Mélissa Leclerc, parent
Betty Guillemette, parent
Francisca Levasseur, parent
Andrée-Anne Guindon, parent
Anick Lamerise, parent
Josée Delisle, enseignante
Nicole Roy, enseignante
Annie Beaupré, enseignante
Nathalie Allard, enseignante
Pascale Boilard, personnel de soutien
Josiane Breton, professionnel

MM. Alain Albert, directeur
David Viens, parent
Keven Larose, parent

ABSENCES

M^{me} Francisca Levasseur, parent

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Alain Albert souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents. Comme il s'agit de la première rencontre, nous prenons le temps de faire la présentation des membres du personnel, des membres de la communauté et des membres parents.

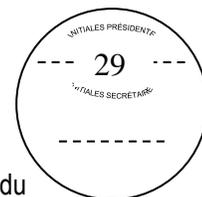
**LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Alain Albert fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-0809-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Nathalie Allard et Madame Mélissa Leclerc,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté.

ADOPTÉ.



**LECTURE ET ADOPTION
DU PROCÈS-VERBAL DE
LA RÉUNION RÉGULIÈRE
DU 20 JUIN 2023**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion régulière du 20 juin 2023.

CE-0810-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Pascale Boilard,

QUE le procès-verbal de cette réunion soit et est adopté tel
que présenté.

ADOPTÉ.

**ÉLECTIONS DES
REPRÉSENTANTS DE
PARENTS AUX POSTES
DE :**

Monsieur Alain Albert demande aux parents présents s'ils ont un intérêt à occuper une des fonctions suivantes au sein du conseil.

Présidence :

Madame Mélissa Leclerc se propose.
Madame Andrée-Anne Guindon appuie la proposition.

Vice-présidence :

Monsieur David Viens se propose.
Madame Andrée-Anne Guindon appuie la proposition.

Secrétaire :

Il est convenu que ce rôle sera tenu par la direction adjointe.
Madame Catherine Ouellet occupera donc ce poste qui est proposé par
Madame Andrée-Anne Guindon.

Délégué au comité de parents CSSH :

Le délégué au comité de parents sera déterminé éventuellement.

Substitut pour le comité de parents du CSSH :

Madame Betty Guillemette se propose.

Représentant de la communauté :

Madame Anick Lamerise se propose.
Sa candidature est appuyée par Monsieur Keven Larose.

**SUIVI AU PROCÈS-
VERBAL DU 20 JUIN 2023**

Aucun point.

**INTERVENTION DU
PUBLIC**

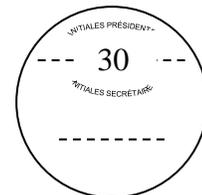
Aucune intervention du public.

**INFORMATION ET
CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**RAPPORT DU COMITÉ DE
PARENTS**

Aucun représentant.



CALENDRIER DES RENCONTRES 2023-2024

Voici les dates des prochaines rencontres :

Mardi le 19 décembre 2023;
Mardi le 20 février 2024;
Mardi le 30 avril 2024;
Mardi le 18 juin 2024;

- Toutes les réunions sont à 19 h 00 en présentiel.

CE-0811-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Mélissa Leclerc,

QUE le calendrier 2023-2024 soit et est adopté tel que
présenté.

ADOPTÉ.

ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2023- 2024

Monsieur Alain Albert fait la lecture des règles de régie interne en mettant l'accent sur les éléments importants. À même les règles de régie interne, nous avons à déterminer le montant des frais de gardiennage que les membres du conseil peuvent réclamer. Les membres du conseil sont d'accord pour que le montant soit de 7\$ de l'heure. De plus, les membres demeurant à plus de 5 km de l'endroit où a lieu la réunion peuvent aussi réclamer les frais de déplacement.

CE-0812-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Nicole Roy,

QUE les règles de régie interne soient approuvées telles que
présentées.

APPROUVÉE.

DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Monsieur Alain Albert explique aux membres ce qu'est une dénonciation d'intérêt et informe les membres de la procédure à suivre dans le cas où ils seraient en conflit d'intérêts lors d'une décision à prendre au sein du conseil.

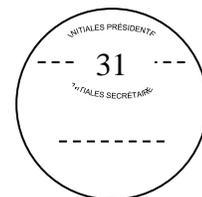
BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ART. 95)

Le budget de fonctionnement voté par les membres est de 500\$. Les membres proposent de faire un buffet seulement en fin d'année, contrairement aux deux qui avaient eu lieu l'année dernière. Un repas collectif lors de la rencontre de décembre pourra permettre de conserver des sommes qui pourront être redonnées aux élèves. Si des sommes restent, les membres du conseil s'entendront sur l'orientation prise pour la dépense de celles-ci.

CE-0813-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Betty Guillemette,

QUE le budget de fonctionnement soit approuvé tel que
présenté.

APPROUVÉ.



RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES :

PRÉSENTATION DES MESURES DE FINANCEMENT DU MEES

Monsieur Alain Albert présente les mesures et les moyens de financement du MEES. Il présente chacune d'elle en soulignant les montants pour chacune et précise certaines des dépenses que l'école Sainte-Thérèse faites avec ces mesures. Il fait également la distinction entre les mesures protégées qui nécessitent une reddition de compte et les mesures dédiées.

CE-0814-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Mélissa Leclerc,

QUE les mesures de finances soient approuvées telles que
présentées.

APPROUVÉE.

MESURE 15024 (AIDE AUX PARENTS)

Monsieur Alain Albert partage que les sommes de l'année antérieure qui ont été dépensées par l'inscription à la plateforme « Aider son enfant ». Malheureusement, seulement une quinzaine d'inscriptions et moins de 5 visionnements ont résulté de cet abonnement. Ce constat amène le conseil d'établissement à se questionner sur une autre option.

Plusieurs idées ressortent sans qu'une décision soit prise officiellement. Les membres du conseil d'établissement suggèrent de passer un sondage aux parents. Comme il s'agit d'une décision du conseil d'établissement, M. Alain Albert souhaite que la consultation ne soit pas faite par la direction, mais par un groupe au nom du conseil d'établissement.

Madame Anick Lamerise se propose pour concevoir une proposition de sondage qui pourrait être envoyée aux familles par l'entremise de Mozaïk- Portail.

Lors du prochain conseil d'établissement, en suivi à notre rencontre, le sondage sera alors présenté aux membres et sera envoyé, par la suite.

CRÉATION D'UN FONDS À DESTINATION SPÉCIALE (FAGH)

Monsieur Alain Albert décrit la mission du Fonds Ange-Gardien Harricana. Il explique que dans le but de répartir les sommes dans les milieux scolaires et par souci de transparence auprès du ministère de l'Éducation, il est demandé aux membres du CE d'approuver la création d'un fonds à destination spéciale afin que la fondation puisse y déposer les sommes.

CE-0815-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Mesdames Annie
Beaupré et Betty Guillemette,

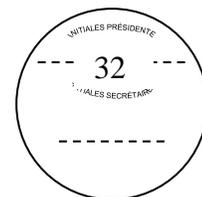
QUE la création d'un fonds à destination spéciale soit créée
tel que mentionnée.

APPROUVÉE

SERVICES ÉDUCATIFS

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS FINAUX DE JUIN 2023

Monsieur Alain Albert fait la présentation des résultats 2022-2023 en français et en mathématiques des élèves de la première à la 6^e année.



**APPROBATION DES
ACTIVITÉS ET DES
CHANGEMENTS À
L'HORAIRE**

La fête de L'Halloween sera soulignée à l'école le 27 octobre prochain.

Responsables de classe : À l'école Sainte-Thérèse, en raison des résultats du sondage passé auprès des élèves faisant mention de la volonté des élèves de participer davantage à la vie de l'école, des responsables de classe seront nommés. Ces responsables seront invités à se rencontrer sur l'heure du dîner 1 fois aux trois semaines pour partager des tâches, donner des idées sur la vie scolaire, etc.

CE-0816-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Annie Beaupré,

QUE les activités et le changement à l'horaire soient
approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ.

**SEMAINE DE RELÂCHE :
13 AU 16 NOVEMBRE**

Les services de garde seront ouverts du 13 au 16 novembre, 18 enfants fréquenteront le service de garde durant la semaine de relâche. Les heures d'ouverture seront de 8h30 à 17h00.

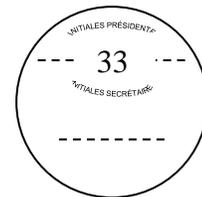
**APPROBATION DES
ACTIVITÉS ET SORTIES À
VENIR AU SERVICE DE
GARDE (10 NOV.)**

Aucune activité particulière est prévue. Les enfants resteront sur place lors de cette journée.

CE-0817-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Josiane Breton,

QUE les activités et le changement à l'horaire du service de
garde soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ.



AUTRES SUJETS

CAMPAGNE DE FINANCEMENT EN 1^{ÈRE} ANNÉE

Mme Annie Beaupré vient présenter une campagne de financement afin de faire l'achat de jeux éducatifs et de collections de livres qui serviront aux élèves, en classe. L'intention de Madame Annie Beaupré et de sa collègue Madame Roxanne Morin souhaite vendre du maïs soufflé afin de pouvoir amasser des sommes. La vente débutera au cours de la relâche de novembre, afin que les enfants puissent solliciter leur entourage.

CE-0818-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Mélissa Leclerc,

QUE la campagne de financement puisse avoir lieu tel que
mentionné.

APPROUVÉE.

ÉVALUATION ET CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

CE-0819-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Anick Lamerise,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21h27

Mélissa Leclerc, présidente

Catherine Ouellet, secrétaire